



HAL
open science

L'esplanade Coeur-de-Maine à Angers : chronique d'une critique par la presse locale

Hervé Davodeau

► **To cite this version:**

Hervé Davodeau. L'esplanade Coeur-de-Maine à Angers : chronique d'une critique par la presse locale. Banc Public, 2023, 59. halshs-04220731

HAL Id: halshs-04220731

<https://shs.hal.science/halshs-04220731>

Submitted on 28 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'esplanade Cœur-de-Maine à Angers : chronique d'une critique par la presse locale

Ce texte postule que la presse – en forgeant l'opinion publique - joue un rôle clé dans l'élaboration d'une culture sociale des espaces publics à travers une quinzaine d'articles publiés dans le journal Ouest-France (OF) de 2019 à 2022 (d'où l'importance des citations, en italique), à chercher à faire « à l'image de la démarche historiographique qui pratique « l'histoire de l'histoire » – une « critique de la critique » médiatique au sujet de l'esplanade Cœur-de-Maine à Angers. La méthode consiste à reconstituer le récit de l'esplanade à travers le « schéma narratif » qui structure les histoires que nous (nous) racontons. Ce schéma part toujours d'une situation initiale qui se déroule sans accroc, lorsqu'un événement perturbateur survient et déclenche une réaction, et que s'instaure ensuite un nouvel ordre.

Avant d'être l'objet elle-même d'un récit, l'esplanade Cœur de Maine s'inscrit dans un média-récat plus large – celui d'une ville historiquement édifiée à proximité de sa rivière (mais sur un promontoire qui lui protège des inondations), entretenus avec elle une relation « apaisée » (cette vision enjolivée contribue aux vicissitudes du projet que nous relatons plus loin) quand soudain une autoroute (A11 appelée Océane, construite au début des années 1980) aménagée sur ses berges vient « dénatuer le tableau ». En rompant spatialement le lien, l'infrastructure fait disparaître des pratiques traditionnelles et une ambiance particulière (par exemple les bateaux-lavoirs omniprésents dans l'iconographie, cf. note de bas de page n°2). La deux-fois-deux-voies porte non seulement atteinte à la qualité des berges mais à la vie citadine dans son ensemble. Sa présence et les nuisances qu'elle génère brisent une relation intime, fondatrice et identitaire, entre la ville et la rivière : c'est à partir de cette vision que les élus décident de « renouer le lien » par un projet urbain de « reconquête des berges », mettant ainsi à l'arrêt le contournement autoroutier réalisé en 2008 pour épargner le centre-ville d'Angers ... au détriment de la commune d'Avanté plus au nord (carte ci-dessous).



Figure 1 : Situation de l'esplanade (étoile jaune) dans son contexte urbain (carte H. Davodeau, photographie D. Debaere, 2023).

Le paysage offre un matériau abondant pour orienter le récit et légitimer le projet de la municipalité. Ce n'est pas l'objet ici, mais il serait intéressant de montrer que la fiction paysagère s'appuie sur des représentations choisies (peintures, gravures, cartes postales anciennes) pour illustrer l'intensité des usages des berges² avant que la voie ne vienne effacer le quartier populaire du Quai Ligny adossé au château. Les cartes et articles publiés dans le journal Ouest-France (OF) de 2019 à 2022 (d'où l'importance des citations, en italique), à chercher à faire « à l'image de la démarche historiographique qui pratique « l'histoire de l'histoire » – une « critique de la critique » médiatique au sujet de l'esplanade Cœur-de-Maine à Angers. La méthode consiste à reconstituer le récit de l'esplanade à travers le « schéma narratif » qui structure les histoires que nous (nous) racontons. Ce schéma part toujours d'une situation initiale qui se déroule sans accroc, lorsqu'un événement perturbateur survient et déclenche une réaction, et que s'instaure ensuite un nouvel ordre.



Figure 2 : L'autoute urbaine mise en valeur dans les cartes postales du début des années 1980 (source : https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/).

Ce récit n'a pas été mobilisé pour un mois pour deux projets urbains. La situation que l'on observe aujourd'hui est la version minimale et appauvrie ou réaliste et ajustée (selon le jugement porté), de projet initial. En effet, en 2009, la municipalité (maires socialistes J-C Antonini puis F. Béate) avait mené une concertation pour aménager le bord de rivière sur 300 ha. Elle retient en 2012 François Grether (Grand prix de l'urbanisme la même année) pour concevoir un projet prévu pour durer jusqu'à 2030 : ce sera « **Angers rives nouvelles** » qui s'appuie sur la déviation de la quatre-voies. Mais ce projet de 150 millions d'euros est jugé hors d'échelle pour une ville moyenne comme Angers par C. Béchu (divers droits), qui accède à la mairie en 2014 avec un projet moins onéreux pour les finances publiques : ce sera « **Cœur de Maine** ». F. Grether accepte alors de revoir ses ambitions à la baisse et s'entend avec la municipalité pour proposer une reconquête à minima avec une quatre-voies qui ne sera ni déviée ni recalibrée mais seulement « paysagée » en « boulevard urbain apaisé », notamment par la couverture des voies sur berges sur 110 mètres entre les trémiés Molière et Ligny.

C'est sur cette dalle surélevée que prend place aujourd'hui l'esplanade Cœur-de-Maine.

Situation initiale : l'inauguration et le succès public

La première concrétisation du paysage des abords de la quatre-voies est le réaménagement de la **Promenade du Quai Ligny** au pied du château, inaugurée le 20 juin 2018. Un an après, le 29 juin 2019, est livrée au public l'esplanade Cœur-de-Maine. OF titre « **Premier bain de foule pour Cœur de Maine** » (29-06-2019). Le maire C. Béchu annonce : « nous allons reconquérir un espace dont nous avions perdu l'usage ». L'article donne la parole aux nombreux « promeneurs et curieux » : « c'est plutôt beau et agréable », « on se dit que la Ville se réveille et que ça va bouger dans les années à venir ». Les voyants sont au vert ... bien que le jaune apparaisse à l'horizon : « les Gilets jaunes d'Angers et environs ont tenu à manifester leur simple présence en brandissant un ensemble de cartons jaunis composant la phrase **ON EST LÀ. Cette mobilisation de courte durée, totalement pacifique, se tenait de l'autre côté de la Maine, en un lieu choisi à l'écart des festivités afin de ne pas créer de troubles à l'ordre public** ». Dès la cérémonie donc, le mariage entre l'esplanade et les angevins avait été perturbé ... mais va s'aggraver ?



Figure 3 : À gauche : document cadre du projet « Angers Rives nouvelles » en 2013 (Atelier Grether, Phytolab) ; À droite : en haut, dessin du projet « Cœur de Maine » en 2015 (Phytolab) ; En bas, l'esplanade le jour de sa réouverture après le confinement du printemps 2020. Source : Atelier Grether et Phytolab.

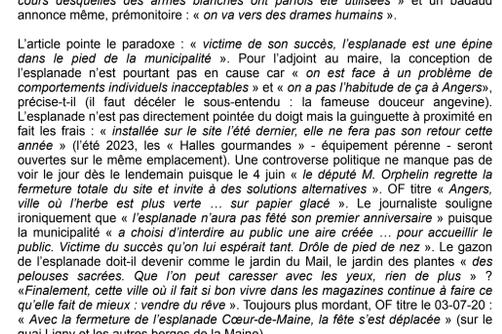


Figure 4 : L'esplanade aujourd'hui (H. Davodeau, mai 2023).

1. Éléments déclencheurs : la double crise COVID et Gilets jaunes

L'idylle durera un an à peine avant que les crises ne s'enchaînent. Durant cette première année, les choses allaient bien, étonnamment bien même si l'on prend au mot le maire Christophe Béchu qui reconnaitra plus tard (OF du 14 octobre 2021) : « On a été surpris par l'engouement que ce nouvel espace a provoqué ». Avant cette déclaration, le 23-05-2020, OF titre : « **Noire de monde, l'esplanade Cœur-de-Maine inquiète en pleine crise du coronavirus** ». L'article souligne à la fois le succès et l'échec de la sur-fréquentation d'un site devenu « **nouvel épiphane des nuits angevines** » mais « **presque trop étroit pour accueillir une telle concentration de population** ». La foule fait dès lors peser une double menace sur l'ordre social (Gilets jaunes) et sanitaire (Covid). L'esplanade rassemble, dans un contexte où jouent « **la météo, les fortes températures, la fermeture des bars et des guinguettes et l'envie de renouer avec une vie sociale après cinquante-cinq jours de confinement** », alors que dans le même temps « pour le deuxième samedi consécutif, la préfecture interdit des manifestations de Gilets jaunes » autrement dit, l'esplanade peut encore recevoir le public, mais pas les Gilets jaunes ... Cette situation ambiguë ne durera pas.

2. Déroulement : au rythme des fermetures et ouvertures

	2019	2020	2021	2022	2023
Janvier					
Février				Prix urbanisme	
Mars					
Avril			Fermeture 2		
Mai	1 ^{er} confinement	COVID inquiétude	3 ^e confinement		
Juin	Inauguration	Fermeture 1 « zone de non droit »			Halles Gourmandes
Juillet	Réouverture 1	Réouverture 2	Fermeture 3	Fermeture 4	2e ligne tramway
Août				Marché blanche le 21	
Septembre	Fin guinguette			Réouverture 3	
Octobre					
Novembre		2 ^e confinement			
Décembre					

Légende couleurs : ouverture (vert), fermeture (rouge), horaires contraints (jaune)

Première fermeture
Le 03-06-2020 OF titre « **les riverains à bout, la mairie d'Angers ferme le site** ». Ce n'est donc ni directement la menace des Gilets jaunes ni celle du Covid qui justifie la première fermeture mais les nuisances « **on y fait la fête jusqu'à l'excès** » et « **les habitants du quartier en font les frais** », « **il y a eu des sons, des enceintes, de l'alcool, des cris, des hurlements, des bris de verre. Au bout d'un moment ça dégénère en bagarre** ». « C'est effrayant, une zone de non-droit, indescriptible, incontrôlable, un bazar du diable ». Les premières mesures de pacification n'ont pas été suffisantes : « **le wifi a été coupé, des médiateurs sont intervenus, la brigade équestre mobilisée, l'arrosage automatique déclenché à 1h, l'interdiction de consommer de l'alcool affichée** », mais cela n'a pas suffi. L'esplanade est donc fermée un mois entre le 8 juin et le 6 juillet 2020, dans un contexte confus car à la fois local (les nuisances annoncées par les élus) et global (gestion de la crise sociale et sanitaire). La décision de la fermeture est prise suite à la dégradation du système d'arrosage. Cela peut sembler dérisoire au regard des témoignages qui font état « **des rixes au cours desquelles des armes blanches ont parfois été utilisées** » et un badaud annonce même, prémonitoire : « **on va vers des drames humains** ».

L'article pointe le paradoxe : « **victime de son succès, l'esplanade est une épine dans le pied de la municipalité** ». Pour l'adjoint au maire, la conception de l'esplanade n'est pourtant pas en cause car « **on est face à un problème de comportements individuels inacceptables et à on a pas l'habitude de ça à Angers** », précise-t-il (il faut donc « **sous-entendu** » : la fameuse douceur angevine). L'esplanade n'est pas directement pointée du doigt mais elle est présentée comme ayant fait les frais : « **installée sur le site l'été dernier, elle ne fera pas son retour cette année** » (l'été 2022, les « **Halles gourmandes** » – équipement pérenne – seront ouvertes sur le même emplacement). Une controverse politique ne manque pas de voir le jour dès le lendemain puisque le 4 juin « **le député M. Orphelin regrette la fermeture totale du site et invite à des solutions alternatives** ». OF titre « **Angers, ville où l'herbe est plus verte ... sur papier glacé** ». Le journaliste souligne ironiquement que « **l'esplanade n'aura pas été son premier anniversaire** » puisque la municipalité « **a choisi d'interdire au public une aire créée ... pour accueillir le public. Victime du succès qu'on lui espérait tant. Drole de pied de nez** ». Le gazon de l'esplanade doit être évité, comme le jardin du Mail, le jardin des plantes « **des pelouses sacrées** ». Que l'on peut comparer avec les yeux « **rien de plus** » ? « **Finalemnt, cette ville où il fait si bon vivre dans les magazines continue à faire ce qu'elle fait de mieux : vendre du rêve** ». Toujours plus mordant, OF titre le 03-07-20 : « **Avec la fermeture de l'esplanade Cœur-de-Maine, la fête s'est déplacée** » (sur le quai Ligny et les autres berges de la Maine).

Première réouverture

À cette réouverture succède une première réouverture, le 6 juillet. OF la précède de quelques jours en annonçant le 03-07-20 : « **Réouverture de l'esplanade Cœur de Maine** ». Même si l'article est écrit au conditionnel, les élus précisent l'adjoint à la sécurité et à la prévention : « **Notre volonté est de permettre la convivialité tout en préservant la qualité et la tranquillité auxquelles les Angevins aspirent légitimement** ». Ainsi plusieurs arrêtés municipaux sont pris pour interdire la vente d'alcool à emporter à partir de 20 h autour de l'esplanade ainsi que le transport et la consommation d'alcool de 22 h à 7 h sur l'esplanade et dans le centre-ville, avec des amendes jusqu'à 150 euros. Un des arrêtés prévoit la possibilité de saisir des enceintes portatives. Une signalétique sur les interdictions et sanctions est mise en place, et le passage de la brigade équestre de la police municipale est renforcé.

C'est dans ce contexte pour le moins tendu que six mois plus tard OF offre un article assez décalé (09-02-21) : « **Urbanisme, Angers récompensé** », la ville obtient la mention spéciale du jury du Prix IMBP (Infrastructures pour la mobilité, la biodiversité et le paysage) pour son projet Cœur de Maine ... L'article ne dissimule pas pour autant que « **cet été, l'esplanade s'est retrouvée à l'œuvre de vies polémiques certains soirs, en raison de bagarres et d'une quantité impressionnante de déchets** ».

Deuxième fermeture

Moins de deux mois après l'obtention de ce prix, une seconde fermeture de l'esplanade est décidée, cette fois par arrêté préfectoral (03-04-21). OF titre « **L'esplanade Cœur-de-Maine : ils ne veulent plus nous voir, pensent les étudiants** ». L'article souligne que « **pour la deuxième fois depuis le début de la crise sanitaire, les autorités publiques ont choisi de condamner cet espace** ». L'esplanade se confine, comme une étudiante interviewée, désabusée : « **On ne peut pas arrêter de vivre. Ça fait un an, c'est ma dernière année de vie étudiante. On reste déjà entre nous, on ne rencontre personne** ». À travers ce récit, l'article questionne la pertinence d'une mesure qui « **va inciter à se réunir dans des petits appartements à plus de six personnes** » ... La conclusion souligne de autre paradoxe (toujours les mots de l'étudiante) : « **J'imagine que les espaces de jeux pour enfants sont également fermés ? Bah non** ».

Deuxième réouverture

Après trois mois de fermeture, l'esplanade réouvre le premier juillet 2021. Mais très vite la fête est gâchée. Le 11 juillet OF titre : « **La fête improvisée à Cœur-de-Maine dégénère : 4 jeunes jugés en comparation immédiate** ». Dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 juillet, « **une fête improvisée sur l'espace enherbé a dégénéré : des violences ont été exercées contre les forces de l'ordre, sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer** ». C'est alors que pour la première fois la presse questionne l'aménagement de l'esplanade, et paradoxalement ... pour envisager de l'animer davantage « **Certains le 12-07-21 OF titre « Lieu de détente, pas assez animé ... Ce pensent les usagers de l'esplanade Cœur de Maine ? »** ». Le journaliste interroge les usagers : « **Certains trouvent qu'elle manque d'un petit quelque chose, notamment d'un lieu pour se désaltérer, comme l'été dernier, avec la guinguette** ». D'autres au contraire recherchent le calme, et le trouvent : une femme de 28 ans « **vient parfois avec des amis pour discuter. Aujourd'hui, elle est seule et déguste une glace, au calme, face à l'eau** ». Un homme plus âgé « **se pose souvent sur l'esplanade pour faire du yoga. Je viens me recharger en énergie ici. Je médite, malgré la pollution sonore** ». Son ami est du même avis : « **pour l'aide-soignante, c'est un endroit idéal pour venir décompresser** ». Pas assez animée ou trop animée, l'idée germe que quelque chose cloche.

Troisième fermeture

Dans la nuit du 15 au 16 juillet 2022 le OF titre : trois jeunes tués à l'arme blanche aux abords de l'esplanade. OF ajoute le 18 juillet « **Meurtres à Angers. Faudra-t-il définitivement fermer l'esplanade Cœur de Maine ?** ». Alors que « **sur le papier, l'esplanade Cœur de Maine devait être le lieu fertile du vivre ensemble au cœur de la cité** », le lieu est désormais « **grillagé et totalement interdit d'accès, ce qui pourrait durer une bonne partie de l'été, voire plus** ». Nous verrons plus loin que ce drame va acter la nécessité du réaménagement de l'esplanade, même si l'idée est déjà présente dans les têtes de certains élus de la majorité avant cette tragédie.

Troisième réouverture

Le lieu réouvre le premier août 2022 mais avec des horaires contraints. Désormais, et jusqu'à aujourd'hui, le lieu est ceinturé de grilles que les agents municipaux ferment à 22h et ouvrent le matin à 7h. Le 2 août OF titre « **Malgré sa réouverture, rien n'est plus pareil à l'esplanade Cœur-de-Maine** ». L'endroit est désespérément désert. Pourtant, les grilles qui encadraient l'esplanade Cœur-de-Maine viennent de s'entreouvrir. Mais ils sont peu nombreux à s'engager dans les deux goulots d'engorgement de part et d'autre du lieu. Les badauds passent. Jettent un regard à l'endroit au plus. Mais personne ne litte la traversée, en dépit des larges panneaux indiquant l'accès à l'esplanade. L'ambiance s'est assombrie dans les élus photographié plus haut et dessin ci-dessous fait peser une « **chape de plomb** » sur l'esplanade. L'adjoint en charge de l'environnement reconnaît que l'omniprésence des grilles explique que « **beaucoup de passants doivent se demander si c'est vraiment ouvert** ». Deux semaines plus tard, OF propose un **Récit de trois ans de polémiques, autour de l'esplanade Cœur-de-Maine** » (19-09-22) et recueille d'une pelouse témoignages : « **Vous aimez-vous, boire une bière au milieu d'une pelouse entourée de grilles de plus d'un mètre de haut ?** ». Finalement, je ne suis pas un animal en cage », lance une jeune fille. « **Les jeunes sont nombreux à moins consommer dans les bars avant d'aller en discothèque. On voit ? Le prix des verres dans les bars (...). Alors on se pose dans l'herbe, on boit des bières, on écoute de la musique, on s'entend, on est ensemble, on va en boîte alors on trace** ». Pour l'adjoint au maire d'Angers chargé de la sécurité « **le problème de l'hyperlocalisation dans le centre-ville n'est pas la cause du drame qui s'est déroulé cet été, mais il accentue le problème d'insécurité autour de cet espace** ». Les jeunes répondent : « **si on ne fait pas la fête ici, on la fera ailleurs** ».



Figure 5 : Dessin humoristique dénonçant l'engrillagement de l'esplanade public dans le OF du 24-09-2022.

Dans ce même article, l'adjoint en charge de l'environnement et de la nature évoque la possibilité d'un réaménagement futur de l'esplanade, en rappelant la contrainte principale : « **c'est un espace construit au-dessus des voies sur berge avec peu de profondeur de sols donc, techniquement, on ne peut pas planter d'arbres** ». Mais il faut encore laisser passer l'été 2023 avec « **la livraison du tram et l'ouverture des halles, qui changeront la dynamique de l'esplanade, pour voir ensuite si y a lieu de modifier son aménagement** ».

3. Dénouement : solliciter l'avis des angevins

L'avis des angevins avait déjà été sollicité pour éclairer le choix des élus parmi différents projets « **de Rives nouvelles** ». Ces scénarii avaient été exposés en 2011 dans la nuit du 18-09-22 : « **Théâtre d'un triptyme néure en juillet, voir ce qui devient l'esplanade Cœur de Maine à Angers** ». Le journaliste reconnaît que le nouveau maire Jean-Marc Verchère (qui remplace C. Béchu désormais ministre de la transition écologique) s'expose à la quadrature du cercle « **Comment aménager le lieu sans le détourner de sa vocation initiale ? Comment le sanctuariser sans le fermer, y maintenir des animations sans déranger les riverains ?** ». L'historie se répète avec le cabinet Grether, qui avait accepté de recevoir sa copie pour l'aménagement Cœur de Maine, et qui va devoir manger de ce qu'il a semé. « **Le maire lui demande d'étudier une solution de fermeture pérenne de façon à créer un square parisien avec des grillées que l'on ouvre la journée et que l'on ferme en fin de soirée** ». Le modèle du square parisien « **s'inspire de la Coulée verte à Nice et du parc Jean-Baptiste-Lébas à Lille** ... mais « **contrairement de s'appuyer sur l'axe de la Seine, l'esplanade risque de rester longtemps dans un état intermédiaire. Un choix qui ne clarifie pas la situation** ». Le journaliste reconnaît que le nouveau maire n'a pas vraiment été imaginé en amont : « **regrette l'écu EELV. Une autre élue (LFI) y voit un signe d'échec : « Le problème, c'est que vous traitez chaque espace au cas par cas. Ça pose sérieusement problème en termes de sécurité, de déplacement, de vie sociale. Clôturer ne résoudra aucune nuisance, aucune déviation, aucune incivilité** ». Lors du conseil municipal du 28 novembre est actée la décision de « **squarification** » de l'esplanade.

Conclusion

Que dit la « critique experte » en comparaison de cette critique par la presse locale dont nous venons de faire la chronique ? Le collectif *Critique et projet de paysage* (dont l'auteur fait partie) avait jeté son dévolu sur l'esplanade dans un article publié en 2021¹, avant la deuxième fermeture du site. Nous n'imaginons alors pas que le site fermerait, ni évidemment la trajectoire de l'été dernier, ni le réaménagement qui va s'entremettre à l'été prochain. Mais nous y pensions « **le dimensionnement insuffisant de l'esplanade et plus globalement la capacité du projet d'espace public à favoriser la création matérielle de lieux publics, de usages et de pratiques** » au regard de ses dimensions. La révision à la baisse du projet originel exprimait selon nous « **l'une des ambivalences du paysage, entre d'un côté une vision traditionnelle qui s'attache à valoriser un patrimoine existant (et maintenir la tranquillité publique), et de l'autre une vision plus contemporaine qui considère le paysage dans ses dimensions sociales et environnementales, comme un espace vivant** ». L'échec actuel semble valider ce que nous avions pressenti : « **Le moyen terme recherché ici produit des espaces publics morcelés qui, bien que présentant l'apparence d'un paysage verdoyant, n'en possèdent ni l'échelle ni la capacité à organiser à distance le partage de l'espace public** ». Avec ses clés de lecture, ses outils et arguments techniques, et ses idées, notre critique converge avec le commentaire critique médiatique, mais surtout elle l'anticipait : si les journalistes ont vu et bien vu, les critiques chercheurs ont prévu à la lumière d'un contexte urbain qui se prête mal à la « reconquête » annoncée à laquelle le square aura bien du mal à contribuer. Les articles de presse sur les vicissitudes de l'esplanade ne risquent donc pas de se tarir dans les prochaines années ... Aussi, tout l'enjeu du développement de la critique de projet sera de dépasser le commentaire médiatique pour produire un éclairage plus argumenté susceptible d'anticiper et d'éviter ces situations qui dégradent les qualités de l'espace public.

Texte : Hervé Davodeau

NOTES

- <https://www.dailymotion.com/video/xnmv0d>
- <https://archives.angers.fr/fr/briques-histoires/les-chroniques-par-annees/2001-juillet-2021/les-grandes-nouvelles-de-la-maine/index.html>
- <https://www.dailymotion.com/video/xnmg08n8>
- <https://doi.org/10.4000/paysage.20958>

DEPUIS 2013 NOS COLONNES SONT

les archives OUVERTES À VOS CONTRIBUTIONS!

DE LA REVUE **ban public** **écriviez-nous**

PUBLIC SONT SUR revuebanpublic.com revuebanpublic@gmail.com